

Louis-Jean Calvet

LA DIVERSITE LINGUISTIQUE : QUEL ENJEU POUR LA FRANCOPHONIE ?

Résumé : Le monde compte entre 6500 et 7000 langues dont on peut présenter les rapports hiérarchisés dans les termes du *modèle gravitationnel*. Les unes sont très parlées, les autres en voie de disparition, et l'urbanisation de la planète, en constante augmentation, laisse penser que la croissance du nombre de langues (répondant à un modèle logistique) a atteint son point culminant. Face à cette tendance (qu'illustre l'exemple d'Internet), la Francophonie a choisi de défendre la *diversité* en s'alliant à deux autres ensembles linguistiques (l'hispanophonie et la lusophonie). Pour être crédible et ne pas se voir taxée de « Yalta linguistique », cette politique se devrait de prendre en compte le devenir des langues qui gravitent dans chacun de ces trois ensembles. Mais, en même temps, elle doit prendre conscience que la diversité traverse les langues elles-mêmes, et qu'elle est un facteur de changement qui pourrait mener à l'émergence de nouvelles langues.

Mots clés : Francophonie, politique linguistique, diversité

Abstract::Today the world counts between 6500 and 7000 languages .Hierarchical relations between these languages have been presented in what is known as the *gravitational model*. While some are widely spoken , others are on the verge of disappearance, and the urbanisation of our planet , constantly increasing, allows us to think that the constant growth of languages-along a logistic model- has reached a culminating point.When facing this tendency-well illustrated by Internet, for instance -"La Francophonie " has chosen to contend language diversity and ally itself to two other linguistic areas(Spanish-speaking and Portuguese speaking areas). For better credibility and to avoid being identified as "a linguistic Yalta",such policies ought to take into account the future of the languages that gravitate within each of these areas. Yet at the same time it should be aware that diversity concerns these very languages too, which in itself is a factor of change that might lead to the surge of new languages.

Key words : Francophony, language policy, diversity

1. Les langues du monde : état des lieux

Il existe aujourd'hui à la surface du globe entre 6500 et 7000 langues dont les unes sont parlées par plus de cent millions de personnes (le chinois, l'anglais, le malais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le français, le hindi...) et les autres par une poignée de locuteurs, comme le montre le tableau ci-dessous. On imagine aisément que ces dernières ont un avenir sombre, condamnées à disparaître dans un proche avenir. Celles qui occupent le haut du tableau, comme toutes les langues qui se sont répandues sur un vaste territoire, sont de leur côté confrontées à la possibilité d'éclatement : face au français ou à l'anglais standards on voit apparaître en Inde, au Sénégal, au Congo ou au Nigeria des formes locales qui pourraient se transformer en langues nouvelles, comme le latin s'est transformé en diverses langues ou comme l'arabe classique a donné les formes « dialectales » actuelles.

Nombre locuteurs	Nombre de lang	Pourcentage
Plus de 100 millions	8	0,13%
Entre 100 et 10 millions	72	1,2%
Entre 10 et 1 millions	239	3,0%
Entre 1 million et 100.000	795	13,1%
Entre 100.000 et 10.000	1605	26,5%
Entre 10.000 et 1000	1782	29,4%

Entre 1.000 et 100	1075	17,7%
Entre 100 et 10	302	5%
Entre 10 et 1	181	3%

Il est possible de mettre de l'ordre dans ce grand désordre babélien à l'aide de ce que j'ai appelé le *modèle gravitationnel*(Calvet, 1999), en partant de l'idée que les langues sont reliées entre elles par les bilingues. Autour d'une langue hyper centrale, l'anglais, dont les locuteurs présentent une forte tendance au monolinguisme, gravitent ainsi une dizaine de langues super centrales dont les locuteurs lorsqu'ils sont bilingues ont tendance à parler soit une langue de même niveau soit l'anglais. Autour de ces langues super centrales gravitent une centaine de langues centrales qui sont à leur tour le centre de gravitation de milliers de langues périphériques.

Mais cette organisation des langues du monde que nous propose ce modèle n'est qu'une photographie de la situation, qui est bien entendu traversée par l'histoire. Notons tout d'abord que ces langues sont assez inégalement réparties sur la surface du globe: l'Europe par exemple est un continent pauvre en langues tandis que l'Afrique et l'Asie comptent plus de soixante pour cent des langues du monde.

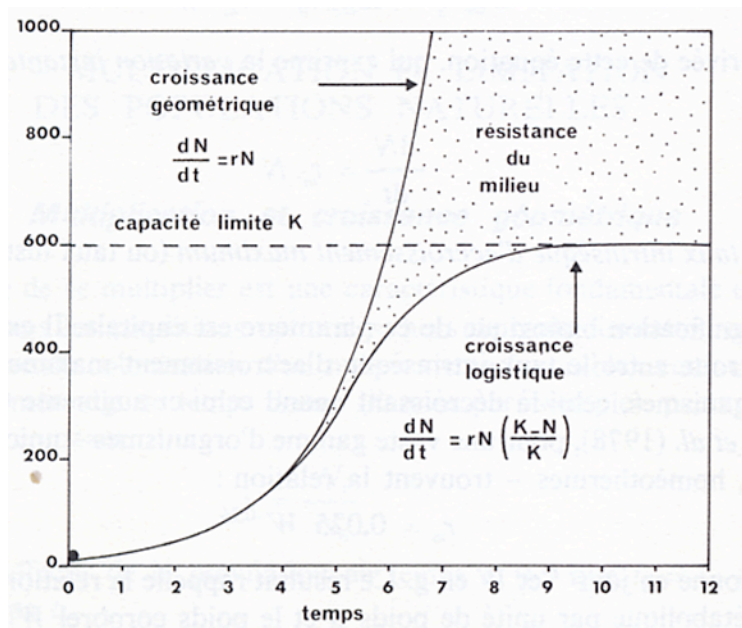
Continent	Nombre de lang	pourcentage
Amériques	1.000	15%
Afrique	2011	30%
Europe	225	3%
Asie	2165	32%
Pacifique	1302	19%

Quels sont les facteurs expliquant cette pauvreté relative de l'Europe ou des Amériques ? L'ancienneté des Etats tout d'abord, dont les langues officielles ont partout tendance à faire disparaître les langues locales minoritaires. L'urbanisation ensuite, la ville étant un lieu d'unification linguistique. Mais aussi une tendance des locuteurs de langues minoritaires à céder face à la pression des langues dominantes et à ne plus transmettre à leurs enfants des langues qu'ils estiment inutiles, surtout dans les villes.

Or, le taux d'urbanisation est en croissance constante. Nous avons dans l'ensemble du monde 29,4% d'urbanisation en 1950 (c'est-à-dire que 29,4% de la population mondiale vivait dans les villes), 37% en 1970, 43,6% en 1990, 48,2% en 2000. De ce point de vue, les zones les plus riches en langues (en Afrique, en Asie) étant en voie d'urbanisation rapide, on peut prévoir que le nombre de langues y diminuera. Nous avons là un indicateur fiable, un paramètre dont la validité a été maintes fois testé : la ville, et en particulier la capitale, est une grande dévoreuse de langues, elle attire des ruraux ou des provinciaux qui viennent à la fois y gagner leur vie et y perdre en quelques générations leurs langues.

La « mort des langues ». C'est sur cette métaphore biologique que reposent les discours écologique-alarmistes qui appellent depuis quelques années à la mobilisation autour des langues menacées. Pourtant, depuis que l'espèce humaine parle, les langues n'ont cessé de se remplacer les unes les autres, de « mourir » et de « naître » pour rester dans cette métaphore. Ce qui inquiète en fait aujourd'hui, ce n'est pas que des langues disparaissent (cela a toujours été le cas) mais que leur nombre diminue, que ces disparitions ne soient pas compensées par des apparitions. Il est possible de tenter de comprendre l'évolution de la situation à l'aide de ce que j'appelle un *modèle logistique*. La population humaine est, depuis son

origine, en constante augmentation et les projections à long terme donnent une augmentation continue au moins jusqu'en 2150. C'est-à-dire que cette population est encore dans sa phase de croissance géométrique. La dynamique des populations nous enseigne qu'à partir d'un état initial, une population connaît d'abord une croissance exponentielle (ou géométrique), jusqu'à ce qu'elle atteigne une biomasse maximale (Daget 1993, 138-140). Pour R. Barbault, « le taux d'accroissement réel diminue puis devient nul, le surpeuplement provoquant, soit une diminution de la natalité (et de l'immigration), soit une augmentation de la mortalité (et de l'émigration), soit les deux à la fois ». La croissance d'une population ne serait donc pas géométrique mais logistique, comme le montre la figure ci-dessous, restreinte par une « capacité limite K » que Barbault définit comme la « *capacité biotique* du milieu pour la population considérée » (Barbault, 1881, 12). En d'autres termes, dans des conditions optimales, lorsqu'elle ne rencontre aucune limitation spatiale ou alimentaire, une population peut avoir une croissance géométrique, mais elle finit toujours par rencontrer dans son expansion une résistance du milieu qui va la limiter. Or la population linguistique semble avoir atteint sa biomasse maximale et se trouver maintenant dans sa phase de croissance logistique. Tout se passe comme si, dans le schéma ci-dessous, la courbe de gauche représenterait l'évolution de la population humaine tandis que l'évolution de la population linguistique serait mieux représentée par celle de droite : le nombre de langues s'est stabilisé et pourrait décroître.



Cette hypothèse de croissance n'a pas pour fonction de nourrir le pessimisme mais de comprendre les choses pour nous aider à agir. A partir de ces données statistiques et de ces grandes tendances, est-il possible de dégager des modes d'intervention ?

2. Mondialisation et diversité : l'exemple d'Internet¹

Internet est un bon exemple de la situation actuelle et de son évolution possible. Si le « web » réduit les distances et met gratuitement à la disposition de tous des informations illimitées et souvent impossible à trouver ailleurs, sa gratuité a une exception : le péage imposé aux langues. Les langues doivent en effet payer des droits de douane pour accéder à Internet, et le meilleur exemple en est celui de la graphie. La première codification, l'ASCII (American Standard Code for Information Interchange), avait 128 caractères, c'est-à-dire les lettres utilisées pour écrire l'anglais, en majuscules et minuscules, les dix chiffres, les parenthèses, les points d'interrogation et d'exclamation, l'espace blanc, le

¹ Ce passage sur Internet doit beaucoup à Juan-Antonio Millan 2001

symbole du pourcentage et, de façon significative, celui du dollar, ainsi, bien sûr, que l'arobase. Il n'y avait donc ni accents, ni cédilles, ni tréma, ni tilde, ni points d'exclamation ou d'interrogation inversées, et le français, l'espagnol, l'allemand ou l'italien, pour ne parler que des langues européennes, se trouvaient donc face à une barrière douanière : on ne passe pas !

Or en passant de 7 à 8 bits, et de 128 à 256 caractères, de l'ASCII à l'ASCII étendu , ou au système Unicode qui permet de codifier en 16 bits, c'est-à-dire en passant de 2 puissance 7 à 2 puissance 8 ou à 2 puissance 16, on peut résoudre non seulement le problème des langues que je viens de citer mais aussi celui des langues utilisant d'autres systèmes graphiques, arabe, russe, hébreu, chinois, etc... Nous n'en sommes pas là, mais ce droit de douane imposé aux langues pour accéder à Internet, ajouté au fait que le web avait été créé par des anglophones et pour les anglophones, a fait que beaucoup ont pensé que l' anglais y règnerait en maître et que la toile serait donc le royaume de l'uniformité.

De façon significative, de nombreux ouvrages ont été tout récemment consacrés à ce problème. Je n'en citerai que trois, qui concernent trois des principales langues européennes :

-Jacques Anis (ed.), *Internet, communication et langue française*, Paris 1999

-José Antonio Millan, *Internet y el español* Madrid 2001

-David Crystal, *Language and the internet*, Cambridge 2001

Ce dernier ouvrage donne les résultats d'une évaluation effectuée en 1997 selon laquelle on avait sur le web 82,3% des pages en anglais, 4% en allemand, 1,6% en japonais, 1,5% en français, 1,1% en espagnol, 0,8% en italien, 0,7% en portugais, 0,6% en suédois, etc. En fait les choses sont en pleine évolution. Entre 1998 et 2000, le pourcentage de page en anglais a

baissé de 20% (60% de pages en anglais en 2000), celui des pages en espagnol a augmenté de 95% (4,85% de pages), celui des page en français a augmenté de 55% (4,39%) , celui des pages en portugais a augmenté de 162% (1,97%), etc. Et une étude réalisée en 2001 montrait que le pourcentage de pages en anglais était descendu à 50% tandis que celui des pages en espagnol atteignait 5,62%, celui des pages en français 4,57 %, etc.

Cette évolution avait d'ailleurs été prévue par certains observateurs plus perspicaces que les autres. Le Québécois Jean-Claude Corbeil écrivait par exemple en 2000 :

« A très brève échéance la présence de l'anglais devrait diminuer à plus ou moins 40% lorsque des sites seront créés dans divers pays, au fur et à mesure qu'ils se brancheront sur le réseau » (Corbeil, 2000, 129).

Il est vrai qu'à la même époque 66% des internautes étaient américains, anglais, australiens ou canadiens anglais (et leur nombre relatif diminue : ils étaient 76,7% en avril 1996²), et qu'il y avait un lien direct entre ce pourcentage et celui des pages en anglais. De ce point de vue, il est aisé de prévoir deux tendances complémentaires :

-Une tendance à l'augmentation de la présence sur le web des langues des pays développés, ceux dans lesquels le parc informatique et la fréquentation d'Internet sont importants.

-Une tendance à la minoration des langues des pays du tiers-monde, dans lesquels les conditions financières limitent considérablement ces deux facteurs.

Ces chiffres, que je suppose indiscutables et qui sont en pleine évolution, nous montrent que, de la même façon que les langues appartiennent à ceux qui les parlent, Internet appartient à ceux qui

² *Business Week* cité par David Crystal 1997, 106

l'utilisent. Et les internautes, en investissant ainsi le web, en intervenant *in vivo*, ont prouvé d'une part que la menace du tout anglais était un mythe, même si l'anglais restera longtemps la langue la plus utilisée sur le réseau, et d'autre part que l'organisation linguistique du web, les pourcentages de pages en différentes langues, pourrait tendre vers quelque chose de semblable à l'image des rapports entre les langues que donne le modèle gravitationnel présenté plus haut. Il conviendrait d'ailleurs d'enrichir ce modèle, fondé sur les bilinguismes, en y intégrant ces données « webiennes ». Mais la façon dont je viens de les présenter est incomplète. Il est en effet fréquent que les pages en « langues centrales », voire « super-centrales », affichent dans un coin l'indication que les informations sont également disponibles en anglais. C'est-à-dire que deux fonctions se manifestent ainsi, une fonction grégaire ou vernaculaire, qui passe par exemple par l'utilisation du catalan, du galicien ou du breton sur un site, et une fonction véhiculaire qui passe par le doublage de ces langues en anglais. De ce point de vue, si je ne me trompe pas (je n'ai pas de chiffres sur l'importance statistique de ce « doublage ») les progrès des « petites » langues sur le web pourraient bien faire illusion et cacher en fait une avancée de l'anglais sous une autre forme.

3. Diversité horizontale et/ou verticale ?

Internet et le web, vécus à l'origine comme des lieux de totale domination de l'anglais, sont donc en train de se plier lentement à la réalité plurilingue du monde et de manifester en même temps le statut dominé de certaines langues. Et c'est ici qu'apparaît la question de la diversité.

La *diversité* est définie par le dictionnaire comme « caractère, état de ce qui est divers » ou comme « divergence, écart, opinion ». C'est bien sûr en son premier sens qu'il faut l'entendre lorsque la Francophonie

l'avance comme slogan mobilisateur depuis quelques années : il s'agit en fait de la suite logique de l'*exception culturelle*, ou de l'application de cette exception culturelles aux langues. Mais cette définition minimaliste ne doit pas nous empêcher d'interroger plus avant cette notion. Je distinguerais pour ma part, en référence au *modèle gravitationnel* esquissé plus haut, entre deux type de diversités, l'une horizontale et l'autre verticale. Lorsque la Francophonie, l'Hispanophonie et la Lusophonie font alliance, dans le cadre des *Trois Espaces Linguistiques* (TEL³) par exemple pour exiger le respect des règlements linguistiques dans les organisations internationales, elles se battent pour une *diversité horizontale*, qui concerne des langues de même niveau dans le modèle (des langues « supercentrales ») et cela pourrait s'apparenter à une sorte de Yalta linguistique, une volonté d'aménager le versant linguistique de la mondialisation au bénéfice de ces trois langues. Car, dans chacun de ces trois espaces linguistiques existent d'autres langues, le plus souvent dominées, et se pose alors le problème d'une *diversité verticale*, des rapports entre ces langues et celles qui gravitent autour d'elles (les langues « centrales » ou « périphériques »). Que signifie par exemple la diversité linguistique pour les locuteurs du wolof au Sénégal, du bambara au Mali, du bamiléké au Cameroun ou du lingala au Congo? Et en quoi la défense du français les concerne-t-elle ?

Si l'idée est de préserver la diversité linguistique du monde, on peut imaginer pour les politiques linguistiques deux directions d'intervention.

La première concerne la diversité entre les langues les plus parlées, les langues super centrales du modèle gravitationnel, et implique par exemple une lutte pour le respect des règlements linguistiques dans les

³ C'est le nom de l'opération commune menée depuis trois ans par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, l'Organisation des Etats Ibéro-

organisations internationales (ONU, UNESCO, etc.), ainsi qu'une réflexion sur la gestion des langues à l'Union Européenne. C'est sur ces points que la Francophonie politique s'est associée dans le cadre des TEL aux organismes lusophones et hispanophones pour mettre sur pied des actions communes, se préoccupant par exemple de la formation en français de fonctionnaires internationaux venant des futurs pays membres de l'U.E.

La seconde concerne les langues les moins parlées, les plus menacées. Si la diversité linguistique à laquelle pensent en général les grands ensembles (Francophonie, Hispanophonie...) peut en effet être qualifiée de « diversité horizontale », ne concernant que la défense des langues supercentrales, il est difficile de ne pas songer à la « diversité verticale », concernant les langues qui gravitent autour de ces langues supercentrales. En d'autres termes, la défense du français dans le monde, pour être crédible, doit aussi prendre en compte le sort des « petites » langues, faute de quoi le combat de la francophonie, de l'hispanophonie et de la lusophonie face à l'anglais pourrait s'apparenter, je l'ai dit, à une sorte de Yalta linguistique.

Mais cela ne signifie nullement qu'il faille par principe protéger toutes les langues menacées comme on défend les baleines ou les bébés phoques. Si les langues n'existent que **par** leurs locuteurs, on pourrait ajouter qu'elles existent **pour** leurs locuteurs : toute politique linguistique devrait avoir comme principe premier que *les langues sont au service des êtres humains et non pas l'inverse*. De ce point de vue, il ne s'agit pas de voler au secours de n'importe quelle langue menacée de disparition, de soutenir toutes les revendications communautaires ou nostalgiques, mais de se demander quelles sont les besoins linguistiques des citoyens. S'il est évident que l'Etat a le devoir de donner aux citoyens le contrôle de la

langue nationale ou officielle (alphabétisation, scolarisation, etc.), il doit en même temps leur permettre, s'ils le désirent, de conserver une langue identitaire, et il devra de plus en plus leur donner une langue d'accès au reste du monde, une langue véhiculaire. Ces trois fonctions (identitaire, nationale, véhiculaire) peuvent bien sûr être remplies par une, deux ou trois langues selon les situations concrètes, mais c'est sans doute ce plurilinguisme des citoyens de demain qui garantira la diversité : un plurilinguisme adapté aux besoins des citoyens.

4. Acclimatement, acclimatation et diversité

On distingue en écologie entre *acclimatement* et *l'acclimatation*. Lorsqu'une espèce (animale ou végétale) est déplacée, elle s'acclimate ou disparaît. Mais elle peut s'acclimater de deux façons: soit elle survit simplement, et l'on parle d'acclimatement, soit elle survit et se reproduit, et l'on parle d'acclimatation. L'acclimatement constitue donc une réponse à un stimulus extérieur qui débouche sur une adaptation transitoire: l'espèce s'adapte momentanément au milieu pour survivre. L'acclimatation, elle, implique une évolution de certaines caractéristiques de l'espèce lui permettant de se reproduire dans ce nouveau milieu. Il en va de même pour les langues. Le néerlandais par exemple a connu en Indonésie, à l'époque coloniale, une période d'acclimatement sans lendemain, tandis que le latin constitue un bon exemple d'acclimatation à différents milieux d'une langue venue de Rome et ayant évolué vers le français, l'italien, l'espagnol, etc...

De la même façon, nous pourrions dire que le français est peut-être en train de s'acclimater en Afrique . Je ne peux bien entendu pas savoir aujourd'hui s'il passera par une phase d'acclimatement ou d'acclimatation,

seule l'histoire nous le montrera. Mais l'acclimatation d'une espèce implique toujours un changement, une adaptation aux conditions climatiques par exemple. Il en va de même pour les langues, même si le climat ne joue ici aucun rôle. L'espagnol et le portugais en sont de bon exemples. Ils constituent bien sûr d'abord des cas évident d'acclimatation. Mais, en même temps, le portugais du Brésil n'est plus vraiment celui du Portugal, et l'espagnol du Chili, de l'Argentine ou de Cuba ne sont pas les mêmes que la forme parlée en Espagne. Or, pour revenir au français et à l'Afrique, nous voyons aujourd'hui se manifester dans différents pays francophones des formes locales caractéristiques et reconnaissable (français du Mali, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Gabon...) qui sont peut-être les prémices d'une acclimatation.

Je veux dire que si ces pays francophones conservent le français comme langue officielle, alors le français deviendra un français local, de pays en pays . Et ceci nous mène à d'autres questions de politique linguistique, en particulier au problème de la norme. Il existe dans le monde hispanophone des académies de la langue, pays par pays, et la Real Academia se vante d'intégrer à son dictionnaire des formes non ibériques. Rien de semblable pour le français : il n'existe pas d'académie congolaise ou sénégalaise, et si les dictionnaires français intègrent parfois des formes sénégalaises par exemple, c'est parce que des Français en décident ainsi. On continue dans le même temps à enseigner au Sénégal le français standard hexagonal. A l'heure où la Francophonie met au centre de ses préoccupations la diversité, il ne faut pas oublier que le respect de cette diversité impliquerait précisément la prise en compte de ces formes locales.

Pour conclure, on est tenté de dire que la diversité c'est aussi les autres. Et l'enjeu est de taille car il concerne à la fois la crédibilité de la lutte pour la diversité initiée par ces « Trois Espaces Linguistiques » et son efficacité. Faute de quoi on pourrait se demander s'il ne s'agit pas d'une notion à géométrie variable, destinée simplement à servir de bouclier à la défense du français.

Louis-Jean Calvet

Professeur à l'Université de Provence (Institut de la francophonie)

louis-jean.calvet@wanadoo.fr

références bibliographiques

Anis Jacques (ed.), *Internet, communication et langues française*, Paris 1999

Barbault E., *Ecologie des populations et des peuplements*, Paris, Masson 1981

Calvet Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999

Corbeil Jean-Claude, « I comme informatique, industries de la langue et Internet, in *Tu parles !?, le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 2000

Crystal David, *Language and the internet*, Cambridge 2001

Daget Jacques, « Biodémographie », in *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1993, tome 4

Millan José Antonio, *Internet y el espanol* Madrid 2001